

Le Palinzard

PÉRIODIQUE DE LA COMMUNE D'ÉPALINGES

BILLET MUNICIPAL



ÉPALINGES 2010-2030
ANTICIPER | IMAGINER | CONSTRUIRE LE FUTUR

La Municipalité et le Conseil communal ont un rôle très important et délicat à jouer pour le développement présent et futur de notre commune.

Pas toujours facile d'anticiper les infrastructures pour Epalinges 2030. Dans ces périodes futures, nous aurons probablement achevé les constructions de l'ensemble du territoire et atteint vraisemblablement les 9500 à 10000 habitants. Il s'agit dès lors, aujourd'hui et comme par le passé, de prévoir les emplacements où nous pourrions développer les infrastructures nécessaires au bien-être de notre population. Depuis les années 1960, les Municipalités successives ont prévu cette extension rapide de notre commune. Chaque fois que des opportunités se présentaient, elles ont proposé au Conseil communal l'achat de parcelles de terrain, à l'exemple des 100000 m² de l'hoirie Gonin situés à la Croix-Blanche, au centre du village.

Au fur et à mesure du développement démographique d'Epalinges, d'importantes infrastructures ont déjà été réalisées et elles ont su répondre aux besoins de nos habitants, comme:

- le complexe scolaire de Bois-Murat
- les collèges de l'Ofréquaz et de la Croix-Blanche et leurs pavillons
- le bâtiment administratif de la Croix-Blanche
- le centre commercial, les habitations et le parking au cœur de la commune
- le centre sportif de la Croix-Blanche
- les salles de gymnastique de Bois-Murat et de la Croix-Blanche
- les bâtiments pour le Service des travaux au Bois-de-la-Chapelle

NOS PROJETS À ÉPALINGES EN 2011-2030

Pour le futur, de nouvelles constructions seront nécessaires pour optimiser la vie d'une population d'environ 10000 habitants.

Evolution du réseau routier et des transports publics avec:

- la modification de la RC 601 (route de Berne) pour améliorer la sécurité et les accès nécessaires aux différents quartiers de notre commune
- la construction et l'agrandissement du parking en sous-sol de la Croix-Blanche (centre communal) avec entrée et sortie directes sur la route de Berne
- l'amélioration du réseau routier en général pour augmenter toujours plus la sécurité de tous
- et, bien sûr, la prolongation du m2 jusqu'au Chalet-à-Gobet avec son parking. Le développement démographique de Vers-chez-les-Blanc, du Chalet-à-Gobet et de l'Ecole hôtelière nécessite la prolongation de ce transport public pour les années 2020-2030.

Développement des constructions 2011-2025 avec:

- la construction du deuxième bâtiment pour le Service des travaux
- l'agrandissement du collège de la Croix-Blanche
- la rénovation de la salle de gym et de la piscine de Bois-Murat
- l'extension de la zone sportive de la Croix-Blanche
- l'implantation de la nouvelle déchetterie des Giziaux au centre d'Epalinges
- et la réalisation d'une salle omnisports au centre de la commune

Projets à imaginer et en réflexion pour le futur avec:

- la halle de tennis
- le bâtiment administratif
- le métro jusqu'au Chalet-à-Gobet avec une halte à Epalinges-centre.

REVENONS AU PRÉSENT

Le bâtiment du Service des travaux est bientôt en fonction.

Actuellement, le deuxième bâtiment pour le Service des travaux et voirie est en construction, il sera inauguré en mai-juin 2011. Cette construction importante pour ce service couvrira ses besoins pour l'avenir. Construit sur deux niveaux, il comprend de nombreux locaux, avec au rez-de-chaussée cinq grands compartiments pour le stockage de plaquettes de bois de chauffage pour quatre bâtiments, la réserve de sel et de sable pour l'hiver et des ateliers et garages pour nos véhicules. A l'étage, une salle est réservée pour l'Harmonie municipale, une autre pour les sociétés; et la surface restante sera pour les machines-outils de la commune.

Nos parcs et promenades ont été aussi améliorés avec un effort particulier, en 2010, pour nos places de jeu, par exemple à la Croix-Blanche sur la place de l'Ofréquaz. Les espaces de jeu pour petits enfants devraient encore être modernisés cette année.

Nous pensons aussi aux jardins familiaux. La construction et l'agrandissement du collège de la Croix-Blanche occasionnent la suppression des jardins familiaux existants. Nous étudions actuellement la possibilité de les déplacer dans un autre endroit de la commune en accord avec les représentants de l'Association des jardins familiaux.

Avec ce programme important de constructions pour les années à venir, il s'agira d'être attentifs à préserver et à maintenir le maximum de zones vertes pour permettre la réalisation d'espaces publics. Ces espaces devraient être inventoriés très rapidement afin de les préserver. C'est encore possible avec les propriétés communales, à l'exemple du PPA (plan partiel d'affectation) de la Croix-Blanche où il reste, mis à part la forêt des Dailles, environ 25000 m² non construits. Ainsi nous espérons trouver un bon compromis entre les infrastructures et les espaces de verdure nécessaires à tous.



Daniel Christen

◆ Billet municipal	1	◆ Jeux	5	◆ Vie des sociétés	8-9
◆ Echos du Conseil communal	2	◆ Communications de la Municipalité	5-6	◆ Mémento des manifestations	10
◆ Communications de la Municipalité	2-3-4	◆ Animations	7-8	◆ Découvrez votre commune	10

ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL



SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2010

En présence de 62 membres, la séance a normalement débuté à 20 h 15.

Le président donne lecture de la lettre de démission de M. Denis Bettems et le remercie de son engagement et de ses conseils avisés notamment en matière de construction et d'urbanisme.

Le procès-verbal de la séance du 28 septembre 2010 est accepté et l'ordre du jour de la présente séance sera suivi tel que proposé.

Quatre nouveaux conseillers et conseillères sont assermentés, à savoir (dans l'ordre de démission): M. Julien Suter (h.-p.) en remplacement de M. Urio; M^{me} Paulette De Vrieze Stan (rad) en remplacement de M^{me} Meier; M. Eric Wegmuller (rad) en remplacement de M. Schmied; M^{me} Olimpia Perroud (rad) en remplacement de M. Bettems.

M. Philippe Koch est élu membre de la Commission des pétitions; M. Marc-Alain Berberat membre suppléant de la même commission; MM. Claude Matter et Ernest Corbaz membres suppléants de la Commission des finances, et M. Didier Python membre de la Commission de recours en matière d'impôts communaux.

Puis le préavis de la Municipalité concernant la modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la STEP de Vidy est accepté à l'unanimité, selon les propositions du président de la commission, M. Hemme.

Le Conseil passe alors en revue le budget 2011. Suivant le rapport de la Commission des finances, présidée par M. Krattinger, le budget 2011 est accepté à l'unanimité.

M. Tardy, syndic, et MM. Sheppard et Jolliet apportent quelques informations particulières aux membres du Conseil.

M. Michel Perret dépose un postulat qui est accepté. Celui-ci concerne un soutien à apporter à l'action Solidarit'eau Suisse, en vue de soutenir des projets d'eau potable dans les pays en voie de développement. Dossier à suivre ensuite de l'étude qui sera effectuée par la Municipalité.

M. Krattinger revient sur une motion relative à l'instauration d'une politique d'acquisition de biens fonciers sur le territoire de la commune. Il dépose un vœu invitant la Municipalité à attribuer lors du bouclage des comptes 2010, si les résultats sont bénéficiaires, un montant de 1 million de francs à cet effet.

La séance est levée à 21 h 30.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2010

La dernière séance de l'année 2010 débute à 18 h 30 en présence de 73 membres.

Dans ses communications, le président transmet les condoléances du Conseil à M. le Municipal Pierre Jolliet, suite au décès de sa maman, puis donne lecture de la lettre de M. Ali Yahiaoui qui démissionne de la Commission de gestion.

Il remercie ensuite les membres du Bureau du travail accompli lors des votations fédérales du 28 novembre 2010. Les résultats ont été publiés et le présent résumé souffre de ne pas les relater. A noter un taux de participation d'environ 57%.

Le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2010 est adopté à l'unanimité moins une abstention.

M. Angelo Marzoli est ensuite élu membre de la Commission de gestion 2010. Quant à M. Jean-Pierre Michaud, il est élu membre suppléant de la même commission.

Le Conseil prend connaissance de la réponse de la Municipalité à la résolution de M. Mazyar Yosefi concernant la question de la déchetterie d'Epalinges. L'intervenant remercie la Municipalité mais expose des remarques, notamment sur le coût par habitant et sur l'emplacement de la déchetterie.

Les représentants de la Municipalité, respectivement MM. Christen, Sheppard et Jolliet, fournissent des renseignements concernant le terrain synthétique de la Croix-Blanche, les panneaux d'information, le plan d'évacuation des eaux et le Centre d'animation des jeunes.

Dans les propositions individuelles interviennent:

- M. Dürst qui, par postulat, demande à la Municipalité d'étudier la question de la soumission à la prévoyance professionnelle de ses membres;
- M. Krattinger qui enchaîne sur la problématique de l'implantation de la déchetterie en questionnant sur l'infrastructure, la gestion, la collecte des déchets et en souhaitant une réponse par écrit.

M. Tardy, syndic, intervient pour rappeler certaines prises de position de la Municipalité et pour rappeler, selon lui et au conditionnel, la situation de certains signataires de l'intervention.

Comme de coutume en fin d'année, la séance est suivie du repas annuel au foyer de la Grande Salle. De ce fait, la séance est levée à 19 h 30.

André Overney
président du Conseil communal

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

TÉLÉTHON 2010

Le SDIS d'Epalinges remercie chaleureusement les personnes qui se sont déplacées, le samedi 4 décembre dernier, sur la place de la Croix-Blanche, participant aux animations proposées (tour dans un véhicule d'intervention, escalade de la grande échelle, etc). Les sommes récoltées ont été versées au Téléthon (Suisse).

Relevons, à cette occasion, la collaboration bénévole de la société La Jeunesse d'Epalinges dont les membres vendaient les mascottes «spécial Téléthon» et la gracieuse mise à disposition de petits pains confec-

nés par les membres de la Coopérative du four à pain, destinés à la vente, permettant ainsi d'accroître le montant des gains. Une belle manière de prouver que la solidarité peut être témoinnée de mille et une façons. Ces initiatives méritaient d'être relevées et saluées.

TELETHON

INFO ÉLECTIONS

Les électrices et les électeurs sont convoqués afin d'élire leurs autorités communales pour un nouveau mandat de cinq ans (législature du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2016), aux dates suivantes:

Dimanche 13 mars 2011

- Election du Conseil communal selon le système proportionnel (en un seul tour)
- Election de la Municipalité selon le système majoritaire à deux tours (premier tour)

Dimanche 3 avril 2011

- Election de la Municipalité (second tour éventuel)

Dimanche 15 mai 2011

- Election du Syndic selon le système majoritaire à deux tours (premier tour)

Dimanche 5 juin 2011

- Election du Syndic (second tour éventuel)

Ouverture des scrutins

Chaque jour de scrutin, le local de vote de Bois-Murat (salle de quartier du complexe scolaire) est ouvert de 10 h à 11 h 30. Les électeurs qui choisissent de voter dans le bureau de vote sont priés de se présenter de préférence au début de l'ouverture, le scrutin étant obligatoirement clos à 11 h 30.

Consultation et clôture du rôle

Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du Greffe municipal; il est clos le vendredi qui précède chaque jour de scrutin à 12 h.

Conditions de participation

Ont le droit de participer aux scrutins:

- Les Suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui sont domiciliés dans la commune et inscrits au rôle des électeurs.
- Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, qui remplissent les conditions requises (au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins), sont domiciliées dans la commune et inscrites au rôle des électeurs.

Manière de voter

L'électeur choisit librement de voter par correspondance (par voie postale ou en déposant son vote auprès de l'Administration communale ou dans la boîte aux lettres de la Maison de commune) ou de se rendre au bureau de vote le dimanche.

Rappels concernant le vote par correspondance

- Il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur) d'une part et la carte de vote (avec l'adresse du Greffe apparaissant dans la fenêtre) d'autre part soient renfermées dans l'enveloppe de transmission.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune; elle doit être mise à côté de celle-ci dans l'enveloppe de transmission.
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée portant l'adresse du Greffe.
- Le jour des scrutins, l'enveloppe de transmission peut être déposée dans la boîte aux lettres de la Maison de commune jusqu'à l'heure de clôture du bureau de vote (11 h 30 dernier délai).

Résultats

Sitôt connus, les résultats de l'élection du 13 mars (Conseil communal) pourront être consultés sur www.epalinges.ch, le site Internet de la commune.

PASSEPORT-VACANCES 2011

Cette année encore, les jeunes âgés de 9 à 15 ans (ou nés entre le 1^{er} juillet 1995 et le 30 juin 2002) pourront bénéficier d'un passeport-vacances. Ils pourront choisir quatorze activités parmi les quelque trois cents qui leur seront proposées (sports, visites d'entreprises, excursions, séances de cinéma, etc.).

Le prix du passeport-vacances s'élève à CHF 50.– (pour le premier enfant d'une famille) et à CHF 45.– (dès le deuxième enfant).

Les plus grands auront à nouveau droit au passeport «farniente». Il est proposé aux enfants dès 13 ans révolus (nés du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1998) au moment du passeport de juillet ou de celui d'août. Son prix est de CHF 35.– par enfant.

Périodes:

- du lundi 4 au dimanche 17 juillet
- du lundi 1^{er} au dimanche 14 août

La vente du passeport-vacances est fixée aux jeudi 5 mai de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 19 h et vendredi 6 mai de 8 h à 11 h 30, au Greffe municipal.

Pour l'inscription, prière de se munir d'une photographie format passeport et du montant correspondant au passeport-vacances souhaité.

Nouveauté!

Les titulaires du passeport ont la possibilité, le moment venu, de s'enquérir des places encore disponibles qu'offriraient certaines activités et de s'y inscrire. Dans ce but, une permanence téléphonique sera ouverte du 27 juin au 15 juillet pour le passeport-vacances de juillet et du 25 juillet au 12 août pour le passeport-vacances d'août. Les coordonnées de la permanence seront mentionnées sur les documents reçus au moment de l'achat de ces titres.

UN BILAN DE SANTÉ À ÉPALINGES

Le bus B&CS (Bilan et Conseils Santé) sera à nouveau de passage dans notre commune. Il stationnera sur la place de la Croix-Blanche, les 9 et 10 mars 2011, pour une campagne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. L'occasion de faire son bilan de santé au prix de CHF 30.–. Une inscription préalable est nécessaire.

Le bilan dure 30 minutes et se déroule en deux parties:

Le bilan et les analyses (15 minutes) comprennent un prélèvement capillaire sanguin (au bout du doigt); un contrôle du taux de cholestérol, bon cholestérol (HDL), mauvais cholestérol (LDL) et triglycérides; un dépistage du diabète pour les personnes de plus de 45 ans; une mesure de la tension artérielle; des mesures du poids, de la taille et le calcul de l'indice de masse corporelle; une mesure du monoxyde de carbone pour les fumeurs.

Le conseil propose des informations et des conseils personnalisés avec un professionnel de la santé (15 minutes).

Connaître son risque à temps et corriger les facteurs de risque, voilà de quoi protéger au mieux son cœur, ses vaisseaux et son cerveau!

Bilan & Conseils Santé sensibilise les participants à leur capital santé et les aide à le préserver par le choix de comportements favorables à la santé. Il détecte aussi les personnes à haut risque qui s'ignorent et qui nécessitent un soutien médical.

Inscriptions au 021 623 37 45.

Informations et détails sur: www.bilanconseilsante.ch.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

NONAGÉNAIRES FÊTÉES

Le 4 décembre 2010, M^{me} Anna Buache a fêté son 90^e anniversaire. Née à Payerne, d'où elle est originaire, elle est arrivée à Epalinges en 1967. Elle a travaillé durant quinze ans à la clinique Sylvana. Veuve depuis de nombreuses années déjà puisque son mari est décédé en 1976, M^{me} Buache est cependant entourée par une famille nombreuse.

A l'occasion de son anniversaire, elle a émis le vœu de déguster une bonne fondue, mets qu'elle apprécie particulièrement. Ses six petites-filles et cinq arrière-petits-enfants étaient de la fête.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Le 31 décembre 2010, M^{me} Clara Lambelet a elle aussi atteint cet âge respectable. Elle est née à Lausanne et est originaire de Cully. Elle est arrivée à Epalinges en 1947, tout d'abord au chemin des Planches, puis, dès 1957, dans le «chalet» du chemin du Vauguey.

Encore autonome, pourvue d'une bonne mémoire, M^{me} Lambelet se souvient de notre commune dans les années 1950. Chaque fin de semaine, elle a à cœur de cuisiner un gâteau aux pommes. Elle apprécie de s'occuper des fleurs de son balcon. Pour recevoir les vœux des autorités, elle était accompagnée de sa proche famille, personnes avec lesquelles nous avons passé un agréable moment, avec un accueil parfaitement garni.

Le 13 janvier 2011, M^{me} Frieda Comte a fêté à son tour son 90^e anniversaire. Veuve depuis 1990, M^{me} Comte vit seule. Elle est arrivée dans notre commune en 1964, après un long séjour, en compagnie de son époux, au Ghana. Originaire du canton de Lucerne, elle n'a plus de famille proche dans la région.

M^{me} Comte est autonome et possède une belle vivacité. Elle s'approvisionne régulièrement au centre commercial, rend fréquemment visite à ses amis domiciliés à Epalinges et se sent bien dans cet environnement.

Nous remercions ces trois attachantes nonagénaires de l'accueil et de l'hospitalité qu'elles ont témoigné à la délégation des autorités communales lors des visites à domicile et leur transmettons nos vœux de bonne santé.

André Overney,
président du Conseil communal



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

CENTRE CANTONAL DE BIOMÉTRIE ET DES DOCUMENTS D'IDENTITÉ À LAUSANNE: NOUVELLE ADRESSE

Depuis le 10 janvier 2011, le Centre de biométrie a intégré de nouveaux locaux en plein cœur du quartier du Flon.

Nouvelle adresse: voie du Chariot 3, 1003 Lausanne Flon
Anciennement au chemin de Mornex 3 bis

Les horaires d'ouverture demeurent inchangés:

Lu - Ve: **7 h 30 - 18 h 30 non-stop**
Sa: **7 h 30 - 17 h 30 non-stop**
Téléphone: **0800 01 12 91**

Plus accueillant, plus spacieux, à proximité des transports publics, ouvert six jours sur sept, le nouveau centre continuera de délivrer les passeports biométriques pour les ressortissants des Etats tiers.

LA POPULATION D'ÉPALINGES

Au 31 décembre 2010, Epalinges comptait 8512 habitants contre 8398 une année auparavant, selon la répartition suivante: 3635 femmes (3563 en 2009), 3328 hommes (3266), 745 filles (744), 804 garçons (825). La population suisse était au nombre de 6353 (6364) ou 74,64% (75,78%).

En ce qui concerne les religions, la situation était la suivante: 2965 personnes de confession protestante (3044) ou 34,83% de la population totale, 3270 personnes de religion catholique (3230) ou 38,42%, 2277 d'autres croyances ou sans confession (2124) ou 26,75%.

L'année dernière, le bureau du Contrôle des habitants a enregistré 1693 mouvements de population, soit 904 arrivées et 789 départs. Ces mutations ne concernent pas les personnes en séjour dans notre commune.

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de juin 2011:

- **20 avril 2011**
au Greffe municipal d'Epalinges

LE RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR D'ÉPALINGES CHERCHE DES «ACCUEILLANTES EN MILIEU FAMILIAL» ANCIENNEMENT NOMMÉES «MAMANS DE JOUR»

La LAJE (Loi vaudoise sur l'accueil familial de jour des enfants) exige que les personnes qui accueillent des enfants dans leur foyer à la journée, contre rémunération, régulièrement et de manière durable, soient autorisées et affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour. Les autorisations sont décernées par les communes. Celles-ci assurent la surveillance et le suivi des personnes pratiquant l'accueil familial de jour, par l'intermédiaire de la structure de coordination.

Avantages

Vous pouvez travailler à la maison tout en étant rémunérée et vous occuper de vos propres enfants; vous bénéficiez d'un contrat de travail et êtes employée par la structure de coordination; vous bénéficiez d'un encadrement et d'une assurance responsabilité civile; vous profitez d'une formation gratuite; vous exercez une activité conforme à la loi, reconnue et utile.

Conditions

Etre âgée de 20 ans au moins et être capable de discernement; disposer de l'expérience et des aptitudes éducatives, personnelles et sociales nécessaires; être de nationalité suisse ou au bénéfice d'un permis C, B, ou de toute autre autorisation de résider sur le territoire suisse valable une année au moins; avoir une maîtrise suffisante de la langue française; suivre une formation d'introduction de 25 heures et une formation continue; ne pas exercer d'autre activité susceptible d'entraver la qualité de la prise en charge.

Rémunération

heures de garde par enfant: CHF 5.-; déjeuners et goûters: CHF 2.-; repas: CHF 5.- (CHF 6.- dès 6 ans), soupers: CHF 4.-; nuits (cas d'urgence) par enfant: CHF 10.-.

Vous voulez devenir «accueillante en milieu familial»

Contactez la structure de coordination de l'accueil familial de jour au numéro 021 653 30 74 (le mardi matin de 8 h à 12 h 30, le jeudi après-midi de 14 h à 18 h) ou faites vos offres par écrit auprès de M^{me} Sandrine Ramo, coordinatrice du réseau d'Épalinges, case postale 53, 1066 Épalinges.

RESPECT DES FORÊTS

L'année 2011 a été déclarée «Année internationale de la forêt» par l'ONU, pour sensibiliser à la déforestation massive.

Le but de cette initiative est de faire comprendre aux gens que la disparition massive de 350 km² de forêt par jour menace l'équilibre de la biodiversité, dont la moitié se trouve justement dans les zones boisées. En supprimant les habitations de la faune et en anéantissant la flore, on contribue au réchauffement climatique puisque les arbres sont d'excellents «stockeurs» de dioxyde de carbone.

A son niveau, tout individu peut – et doit – être attentif à ce capital de verdure dont notre commune est largement dotée. Les forêts palinzardes sont de magnifiques lieux de balade et de détente, mais chacun doit être attentif à ne pas abîmer cet habitat naturel de la faune et de la flore. Ainsi, lors de vos promenades ou pique-niques n'y laissez pas choir vos détritiques, mais emportez-les avec vous et débarrassez-vous-en dans la première poubelle publique que vous trouverez le long de votre parcours.

La forêt a entre autres pour but de contribuer à protéger la population et les biens d'une valeur notable contre les avalanches, les glissements de terrain, l'érosion et les chutes de pierre (catastrophes naturelles). Nous pensons qu'il est utile de rappeler quelques dispositions de la Loi forestière qui veille à la conservation des forêts et à leur protection en tant que milieu naturel:

- L'implantation de constructions à moins de 10 m de la lisière de la forêt est interdite (y compris les dépendances telles que cabanons de jardin).
- Les forêts ne doivent pas être clôturées afin d'en garantir le libre accès (par les lisières). Exception: les clôtures nécessaires à la conservation du milieu forestier ou à la sécurité du public autorisées par l'Inspecteur des forêts.
- Il est interdit de faire du feu en forêt et à moins de 10 m des lisières. En cas de sécheresse, le Département de la sécurité et de l'environnement peut décréter l'interdiction de tous feux.
- Tout dépôt étranger à la forêt (gazon, taille de haie, etc.) est interdit. Ces déchets verts sont à acheminer à la déchetterie Desa.

Le Service cantonal des forêts veille au respect de la législation en effectuant des visites de surveillance et dénonce les infractions constatées.

JEUX

SOLUTION DE LA GRILLE DE SUDOKU PARUE DANS LE N° 167 DE DÉCEMBRE 2010

Vingt-six personnes ont trouvé la réponse exacte. Il s'agit de: André Aebischer, Christiane Chevalley, Claudine Leresche, Françoise Aubert Longchamp, Pierre Borel, Rosa Boukemia, André Brülhart, François Chaghaghi, Emmanuel Devaud, Eric Ducret,

8	7	6	9	5	2	4	3	1
4	5	2	3	8	1	9	7	6
3	1	9	7	6	4	2	8	5
2	6	1	5	7	3	8	4	9
9	3	8	4	2	6	1	5	7
7	4	5	1	9	8	6	2	3
6	8	7	2	1	5	3	9	4
1	9	4	8	3	7	5	6	2
5	2	3	6	4	9	7	1	8

Alain Etournaud, Charles Galley, Fabien Galley, Nilda Giroud, Christian Guinand, Henri Isler, Claude Leuenberger, Josiane Menth, Daniel Pahud (Pierraz), Daniel Pahud (Tuileries), Renée Ruppen, Gottlieb Schenk, Noémie Solioz Perrelet, Eva-Marie Sordet, Anita Valério et Philippe Vauthier; nous tenons à les féliciter chaleureusement. Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

En alternance, nous vous proposons cette fois une grille de mots croisés. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 avril 2011.

Horizontalement

1. Discussion en groupe. 2. Métal – Saison – Plus latin en désordre. 3. Adorera. 4. Averti – Préfixe. 5. Terminaison slave – Abrév. radiophonique. 6. Possessif – Stupide. 7. Suivrons. 8. Prénom féminin – Armée secrète. 9. Communauté d'états – Paquet. 10. Sinistre soldat – Jacques cinéaste – Union d'états.

Verticalement

I. Silencieux – Préparations culinaires. II. Pas recherchés. III. Sigle – Salaire. IV. Rendit hommage. V. Pays – Négation – Article. VI. Oterait. VII. Remettais l'engagement. VIII. N'accepte pas – Sortons. IX. Nettoya – Dans – Appris. X. Etonne. Résultat de labeur.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2			■				■			
3										
4	■							■		
5					■				■	
6			■							■
7										
8					■				■	
9				■						
10			■					■		

RECOMMANDATIONS CONTRE LES ENVAHISSEURS DE NOS PARCS ET JARDINS



Le service phytosanitaire est assuré par le Service cantonal de l'agriculture. Il surveille l'évolution de la situation phytosanitaire dans le canton et décide des mesures préventives et de lutte destinées à protéger les cultures du secteur agricole et de l'horticulture productive contre les organismes nuisibles qui constituent un danger.

A cet effet, certaines plantes qui pourraient encore être présentes dans nos parcs et jardins ont été répertoriées et doivent obligatoirement être détruites. Il s'agit de (nom commun – nom scientifique):

Chardon des champs (*Cirsium arvense*); Cirse vulgaire (*Cirsium vulgare*); Cirse laineux (*Cirsium eriophorum*); Folle avoine (*Avena fatua*).

D'autre part, certaines plantes sont interdites de plantation au niveau cantonal, car elles sont à l'origine de la propagation de maladies très graves et envahissantes:

Pour le feu bactérien

Buisson ardent (*Pyracantha*) – Pommier de la variété Blauacher Wädenswil – Poirier de la variété Egnacher Mostbirne – Poirier de la variété Gelbmöstler – Poirier de la variété Weinbirne, Oberösterreichische – Aubépines (plantation interdite à moins de 4 km d'un verger intensif ou conservatoire d'anciennes variétés ou d'une pépinière de fruits à pépins).

Pour la rouille du poirier

Les genévriers sensibles suivants: *Juniperus chinensis Keteleeri* – *Juniperus chinensis Robusta Green* – *Juniperus media Pfitzeriana* (*Juniperus chinensis Pfitzeriana*) – *Juniperus media Pfitzeriana Aures* (*Juniperus chinensis Pfitzeriana Aures*) – *Juniperus media Pfitzeriana Compacta* (*Juniperus chinensis Pfitzeriana Compacta*) – *Juniperus media Swisssgold* – *Juniperus sabina Blue Danube* – *Juniperus sabina Tamariscifolia* – *Juniperus scopulorum Blue Haven* – *Juniperus media Mathot* (*Juniperus chinensis Mathot*) – *Juniperus media Old Gold* (*Juniperus chinensis Pfitzeriana Old Gold*) – *Juniperus sabina Arcadia*.

Chaque propriétaire est prié de veiller au respect des recommandations cantonales et au besoin, ou en cas de doute d'identification des végétaux, de s'adresser à un professionnel compétent. La consultation du site Internet du canton de Vaud:

www.vd.ch/fr/themes/environnement/faune-et-nature/flore-et-champignons/ ou de celui de la Confédération www.acw.admin.ch/themen, apportera des informations complémentaires.

MISE DE BOIS

La Municipalité exposera en mise publique les bois de feu qui ont été façonnés cet hiver dans les forêts communales:

- **jeudi 14 avril, à 20 h, au Refuge forestier du Chaugand.**

Une verrée sera servie aux participants. La liste des lots pourra être obtenue, à partir du jeudi 7 avril, au Greffe municipal.



14th WORLD
GYMNAESTRADA
LAUSANNE 10-16 JULY 2011

UN ÉVÈNEMENT GYMNIQUE MONDIAL À LAUSANNE À NE PAS MANQUER!

Du 10 au 16 juillet 2011, Lausanne accueillera la 14^e World Gymnaestrada. 23000 participants de plus de 50 nations se produiront en démonstrations. Tous les groupes d'âge seront représentés, des groupes jeunesse aux seniors.

La Poste Suisse, et tout particulièrement son entité philatélique, a décidé de s'associer à cette manifestation d'envergure internationale en émettant un timbre-poste spécial sur le thème de la gymnastique, destiné à séduire les collectionneurs mais aussi un large public. Ce timbre, créé par Dominique Rossier, d'une valeur de 85 centimes, sera disponible dès le 3 mars 2011.

Nous vous rappelons que la billetterie est ouverte depuis février 2011 et que vous pouvez vous renseigner auprès des différents points de vente Ticketcorner ainsi que sur internet. Pour plus d'informations: www.wg-2011.com.

A Epalinges, nous recevrons sur le site de Bois-Murat environ 540 gymnastes.

Nous avons besoin de vous! Nous recherchons des bénévoles âgés de 18 ans au minimum qui sont prêts à s'investir au moins pour trois périodes de 6 heures pour effectuer la surveillance des bâtiments de Bois-Murat, de jour comme de nuit.

Vous recevrez l'équipement officiel de la manifestation, un défraiement pour le repas et une carte de fête avec accès gratuit à Beaulieu et aux villages WG ainsi que la gratuité des transports publics.

Pour tout renseignement:

Ariane Scheidegger-Isler, Bois-de-Ban 36, 1066 Epalinges, ari.scheidegger@bluewin.ch, 021 784 49 54 ou 079 337 10 26 (répondeur)

Un petit groupe de gymnastes palinzardes a fièrement représenté notre commune et participé au cortège du coup d'envoi de la WG 2011 (World Gymnaestrada 2011), le 9 octobre 2010, à Lausanne.



© Photo J.-P. Desponds



MÉRITES 2010

La Municipalité a retenu trois candidatures pour les Mérites 2010. Destinée à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, artistique ou professionnel, cette manifestation est fixée au **mercredi 16 mars 2011, à 19 h**, à la Salle des spectacles. L'Harmonie municipale interviendra à plusieurs reprises au cours de la soirée pour des intermèdes musicaux. **L'accueil des nouveaux habitants** ayant élu domicile dans notre commune au cours de l'année 2010 (depuis la manifestation précédente) sera célébré en même temps. De plus, la Municipalité lancera **la mise aux enchères de l'œuvre de Bernard Pidoux**, peintre, dont le but consiste à récolter une somme maximale destinée à contribuer aux frais de réfection de l'église des Croisettes (vœu exprimé par l'artiste, centenaire depuis quelques jours). Les habitants d'Epalinges, les éventuels miseurs, ainsi que les parents et amis des lauréats aux Mérites sont les bienvenus. Entrée libre.

Présentation des lauréats

Juan Sebastian Zapata Segura, Mérite sportif, Natation

En provenance de Colombie, où il est né en 1996, Juan Sebastian élit domicile, avec sa famille, à Epalinges en octobre 1999. Scolarisé à Bois-Murat, en 9^e année VSB, il est nageur au niveau compétition au Lausanne Natation. Juan Sebastian s'entraîne assidûment, à raison de sept fois par semaine, pour un total d'environ 15 heures hebdomadaires. Cet engagement a permis l'obtention de résultats flatteurs puisqu'il a décroché six titres lors des Championnats romands d'été 2010 qui se sont déroulés à Vevey-Corseaux Plage, en juin 2010: 1^{er} en 100 m libre, 1^{er} en 100 m brasse, 1^{er} en 50 m dauphin, 1^{er} en 50 m papillon, 1^{er} en 200 m 4 nages, 1^{er} en 400 m 4 nages. Les temps enregistrés lui ont permis de participer aux Championnats suisses open d'été à Vaduz, en juillet 2010. Juan Sebastian fait partie du top ten de Suisse dans sa catégorie d'âge (1996).

Killian Davanzo, Mérite sportif, Tennis

Résidant dans notre commune depuis sa naissance, en 1996, Killian vit avec sa famille au chemin Près-les-Bois 20. Il a débuté le tennis à l'âge de 5 ans, mais ce n'est qu'à partir de 12 ans qu'il s'est vraiment investi dans ce sport. Un entraînement assidu, de 16 à 20 heures hebdomadaires, lui a rapidement permis d'obtenir de bons résultats sportifs. Depuis la rentrée scolaire 2009-2010, Killian est scolarisé à l'école «sport-études» des Platanes à Bienne; il s'entraîne au Centre national suisse de tennis. En 2010, il a décroché les titres de champion suisse en simple et en double. De plus, il est classé N° 1 suisse dans la catégorie sub-14 ans et top 80 européen. Vainqueur du Masters National Nike Junior Tour, il a participé aux Championnats d'Europe d'hiver à Karlskrona, en Suède (par équipe), au Tournoi des Petits As à Tarbes, en France, et aux Championnats d'Europe individuels, en Italie.

Sabrina Neyret, Mérite sportif, Natation

Sabrina Neyret réside dans notre commune depuis sa naissance, en 1998. Elle habite au chemin Près-les-Bois 17b. Elle a commencé la natation en 2007 et s'est révélée très rapidement dans cette discipline, puisqu'elle fait partie de la section compétition LNB (niveau romand et espoirs suisses) du Lausanne Natation.

En 2010, elle a décroché plusieurs titres: au Meeting de La Côte, à Morges, 1^{er} en 100 m libre, 1^{er} en 200 m libre, 1^{er} en 400 m libre et 1^{er} en 50 m dauphin; aux Championnats romands d'été à Vevey, 1^{er} en 100 m libre, 1^{er} en 100 m dauphin, 2^e en 100 m dos et 2^e en 200 m 4 nages; aux Championnats suisses Espoirs, finale A 4^e en 100 m libre et 9^e en 400 m libre; au 21^e Mémorial Michel Bally, à Nyon, 1^{er} en 50 m libre, 1^{er} en 200 m libre, 1^{er} en 50 m dos et 1^{er} en 200 m 4 nages; au Meeting Jeunesse de La Chaux-de-Fonds, 1^{er} en 100 m libre, 1^{er} en 50 m dos, 1^{er} en 50 m brasse et 1^{er} en 100 m 4 nages. Sabrina est actuellement classée 1^{re} Vaudoise et 2^e Romande dans sa catégorie d'âge (1998); elle fait en outre partie du top ten de Suisse.

La Municipalité adresse ses plus vives félicitations aux trois lauréats sélectionnés cette année qui font honneur à la commune d'Epalinges et souhaite qu'un public nombreux et chaleureux vienne leur rendre hommage lors de la soirée des Mérites.

MISE AUX ENCHÈRES D'UNE AQUARELLE DE BERNARD PIDOUX

Au cours de l'automne 2009, la commune invitait l'artiste peintre Bernard Pidoux à présenter ses œuvres dans le cadre d'une exposition publique dans les combles de la Maison de commune.

Quelques mois plus tard, l'artiste – informé des travaux de réfection qui devraient être entrepris, en principe en 2012, au temple des Croisettes – nous faisait don d'une de ses œuvres pour une mise aux enchères destinée à récolter une somme maximale afin d'apporter une contribution partielle à la rénovation de notre belle église. L'aquarelle, gracieusement offerte, représente d'ailleurs ce monument historique, sous un angle moins croqué par les artistes conventionnels.

Le créateur de cette belle œuvre picturale a fêté, le 26 février dernier, son centième anniversaire. En voyant cet illustre centenaire, on peine à croire qu'il est né en 1911. Cependant, lorsqu'on apprend qu'il a été l'élève du peintre A. Hermanjat, lors de ses études aux Beaux-Arts à Lausanne, entre 1927 et 1932, il faut bien se rendre à l'évidence. Avec sa silhouette filiforme coiffée de son éternel béret et penchée sur son chevalet, l'artiste continue encore aujourd'hui de peindre. Il possède toujours une belle énergie et un tempérament qui ne s'est pas édulcoré au fil des années. Un sacré personnage que nous avons pu apprécier à sa juste valeur au moment de l'exposition de 2009... Un grand homme, de petite taille, avec un très grand cœur.

Donnant suite à son don, et conformément à son souhait, nous débiterons donc la mise aux enchères de l'aquarelle le soir de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et de remise des Mérites 2010, fixée au mercredi 16 mars, à la Salle des spectacles. Les surenchères se poursuivront jusqu'au début du mois de décembre. Elles pourront être effectuées lors de certaines manifestations communales se déroulant en 2011 (annoncées au fur et à mesure), mais également en ligne, par consultation du site Internet communal www.epalinges.ch.

Nous vous invitons tous à participer à cette mise aux enchères publique, dont le prix de départ est fixé à CHF 1500.– et la surenchère minimale à CHF 50.–. Les dons – même si l'offre est modeste – contribueront par leur nombre au succès de l'opération voulue par notre fameux peintre centenaire. Gageons que son idée lumineuse trouvera une conclusion des plus performantes et triomphantes. N'oublions pas qu'il y aura de toute façon un heureux: le dernier miseur!

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter notre site Internet (www.epalinges.ch) ou à vous adresser à la Bourse communale (tél. 021 785 61 20).

L'œuvre de Bernard Pidoux représentant l'église des Croisettes.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

ANIMATIONS

APRÈS-MIDI DANSANTS ET MUSICAUX POUR LES AÎNÉS

Cette année encore, la Municipalité a décidé de reconduire les après-midi dansants et musicaux. Nous vous invitons à y participer. Ces moments de détente et de convivialité sont l'occasion de faire la connaissance de personnes du troisième âge qui partagent des loisirs communs dans la bonne humeur.

Le premier après-midi a eu lieu le 8 février dernier; les prochains sont prévus aux dates suivantes: **les mardis 12 avril, 14 juin,**

13 septembre et 8 novembre, de 14 h à 17 h, au parterre de la Salle des spectacles. L'animation du mardi 12 avril sera assurée par Styves. Les après-midi suivants seront animés par un orchestre ou un homme-orchestre ayant l'habitude de divertir des réunions de société.

La buvette de la salle est ouverte. Chacun(e) peut amener de la pâtisserie qui aura été confectionnée ou achetée par ses soins et la partager avec les autres convives. Rappelons que l'entrée est libre, mais que la présence du **chapeau à la sortie** permet à chacun(e) de contribuer modestement au renouvellement de ces animations appréciées.

VIE DES SOCIÉTÉS



SOIRÉE ANNUELLE DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Rachel Wälti-Tisseyre, saxophoniste, jouera en soliste avec l'Harmonie municipale d'Epalinges, dirigée par Frank Sigrand, le samedi 2 avril 2011, à 20 h, à la Grande Salle d'Epalinges.

Après des études aux Conservatoires de Toulouse et de Perpignan, dans les classes de Philippe Lecocq et de Claude Clauzel, Rachel Wälti-Tisseyre obtient un premier Prix de saxophone, de musique de chambre et de formation musicale à l'unanimité. Elle obtient aussi une licence de musicologie à l'Université de Toulouse. Elle a participé à plusieurs masterclass, notamment avec Claude Delangle, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et avec les Quatuors Habanera et Diastema. Avec le Quatuor Spirale, elle a donné de nombreux récitals. Saxophone solo dans plusieurs orchestres, elle a obtenu son diplôme d'enseignement et est actuellement professeur de saxophone à l'Ecole de musique d'Epalinges. Parallèlement à l'enseignement, M^{me} Wälti est aussi compositeur, membre de la Suisa et arrangeur.

Cette année, votre Harmonie accueille le chœur lausannois Plein-Vent dirigé par Catherine Débois-Ruffieux pour un programme tout en musique et en chansons.

Venez donc tous nous soutenir le samedi 2 avril, à 20 h, à la Salle des spectacles d'Epalinges.

Sachez que votre présence nous est chère et qu'elle représente un grand encouragement pour tous les musiciens et chanteurs qui tenteront de tous leurs poumons de vous faire passer une excellente soirée.

Si vous le désirez, vous avez la possibilité d'offrir des morceaux de la soirée au prix de CHF 100.– en vous adressant à un membre que vous connaissez ou à Philippe Koch, tél. 021 784 35 03.

CONCOURS DES ŒUFS DE PÂQUES

L'Association des commerçants et artisans d'Epalinges a le plaisir de vous convier à sa traditionnelle manifestation, le «Concours des œufs de Pâques», qui aura lieu:

- le **lundi 11 avril, de 17 h à 18 h**, pour la réception des œufs,
- le **mardi 12 avril** qui sera consacré à l'exposition des «œuvres»,
- le **mercredi 13 avril, à 17 h 30**, pour les résultats et la remise des prix.

Comme l'année dernière, cette manifestation se déroulera dans les chaleureux locaux de l'UAT Mont-Calme (donnant sur la place circulaire), place de la Croix-Blanche 3 à 5.

Un seul œuf peint ou décoré est admis par participant.

Vous pouvez également trouver des bulletins d'inscription, à découper, dans le journal des commerçants, à l'entrée pour la réception des œufs ou aux guichets de l'UBS (Biopôle), route de la Corniche (station m2), et de la BCV, place de la Croix-Blanche 17.



COUPON DE PARTICIPATION (À REMETTRE AVEC VOTRE ŒUF)



Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et localité: _____

Téléphone: _____

Age: _____

VIE DES SOCIÉTÉS

SYMPHONIE

Le groupe Symphonie œuvre depuis une quinzaine d'années en organisant gratuitement, tout au long de l'année, à raison d'une fois par mois, en principe, des moments de rencontre et d'amitié agrémentés d'un repas.

Toutes les personnes, résidentes de notre commune, qui souhaiteraient participer à ces instants de partage (personnes âgées, seules, accidentées, mais aussi familles temporairement dans une situation difficile, etc.) sont chaleureusement conviées à se rendre à la salle de quartier de Bois-Murat (complexe scolaire), à l'occasion des prochaines rencontres prévues: **les samedis 19 mars, 16 avril et 14 mai, à 12 h.**

En cas de mobilité réduite, les intéressés peuvent signaler leur désir de participation à l'une des bénévoles du groupe Symphonie, M^{me} Marlène Schmied, tél. 021 784 10 09, qui organise le transport du lieu de domicile au lieu de réunion et retour. La demande peut être présentée le samedi matin au plus tard.

Un grand coup de chapeau aux organisateurs qui distillent sans compter temps, énergie et convivialité en permettant à chacun de se ressourcer par des contacts chaleureux!

AMICALE DES AÎNÉS

L'Amicale des Aînés, ouverte à tous, vous invite à participer à sa prochaine rencontre, **le jeudi 14 avril, à 14 h**, à la Maison de paroisse d'Epalinges.

Au programme, il sera présenté deux films tournés par M. Bédard:

- Visite de la cathédrale de Lausanne, ainsi que de quelques endroits de la ville
- Vie d'une famille vigneronne de père en fils, en Lavaux

Rappelons que l'Amicale est un groupe œcuménique, ouvert à toute personne, dès 65 ans. Venez nombreux et nombreuses passer un moment convivial!

Pour toute question, M^{me} Françoise Clerc se tient à votre disposition, au 021 784 05 46.

GYM DES AÎNÉS

Les participants à la Gymnastique des Aînés se retrouvent à la maison de Paroisse, les lundis de 14 h à 15 h.

Renseignements auprès de la monitrice:

M^{me} Norma Bürgin, 021 784 04 69.

UN PEU D'HUMOUR

A la ferme, deux poules discutent.

L'une dit à l'autre: «Il fait un froid de canard ce matin!»

Un canard arrive et dit:

«Ah, ne m'en parlez pas, j'en ai la chair de poule!»

SAMEDI 28 MAI 2011: JOURNÉE MONDIALE DU JEU JOURNÉE NATIONALE DU JEU



«La Suisse joue»

La Ludothèque d'Epalinges, en collaboration avec l'Association suisse des ludothèques, vous invite à partager ce thème avec elle à l'occasion de la Journée nationale du jeu.

Depuis 1993, les ludothèques suisses organisent tous les trois ans une journée qui démontre l'importance du jeu comme patrimoine culturel, comme signification dans le développement de l'enfant mais aussi comme liens entre adultes.

A travers le jeu, de nombreuses compétences sont favorisées: les facultés de développement, la transmission des règles comme le fair-play, l'exercice des tactiques et des rôles. On rit, on apprend, on parle et on passe beaucoup de temps ensemble.

L'équipe de la Ludothèque d'Epalinges vous donne rendez-vous, dès 10 h, le samedi 28 mai 2011, au foyer de la Grande Salle et dans ses alentours, pour jouer à différents jeux d'ici et d'ailleurs.

Vous trouverez plus de détails sur les affiches qui seront placardées dans la commune ou directement à la Ludothèque d'Epalinges, collège de Bois-Murat, ou encore sur le site www.journeedujeu.ch.

CLUB DES PALINZARDES

Le prochain repas aura lieu
le mercredi 13 avril, à 12 h, à l'Auberge communale.

Inscriptions:

M. Reichmuth, tél. 021 653 02 07

J. Corbaz, tél. 021 784 18 78

VENTE D'HABITS ET D'ACCESSOIRES DE SECONDE MAIN POUR ENFANTS

En vue de la prochaine vente d'habits de seconde main, faites le tri dans vos armoires et **amenez-nous les vêtements trop petits de vos enfants, le mardi 5 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. La vente débutera à 19 h 30 et se poursuivra le mercredi 6 avril, de 9 h à 12 h.**

Par cette action, notre groupe de bénévoles offre la possibilité aux familles dont les enfants grandissent de pouvoir vendre les habits et accessoires dont elles n'ont plus l'usage et aux familles disposant de peu de moyens d'acquérir des articles en bon état à des prix abordables.

Comme d'habitude, venez nombreux et nombreuses, les futurs dons, que nos bénévoles destinent à diverses associations pour l'enfance œuvrant en Suisse, dépendent de votre présence et de votre participation!

Si vous avez des questions, contactez le 021 784 55 07 ou le 021 784 01 44 ou le 021 784 40 39 ou consultez le site Internet <http://home.citycable.ch/vente-habits-epalinges/index.htm>

MÉMENTO DES MANIFESTATIONS



SALLE DES SPECTACLES

- ◆ **Mercredi 16 mars, à 19 h**
Cérémonie de remise des Mérites 2010 et accueil des nouveaux habitants
- ◆ **Samedis 19 mars et 26 mars**
Spectacles théâtraux joués par les pensionnaires d'Eben-Hézer
- ◆ **Samedi 2 avril, à 20 h**
Soirée annuelle de l'Harmonie municipale
- ◆ **Mardi 5 avril, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
Réception des habits
- ◆ **Mardi 5 avril de 19 h 30 à 21 h**
- ◆ **Mercredi 6 avril de 9 h à 12 h**
Vente d'habits et d'accessoires pour enfants (seconde main)
- ◆ **Mardi 12 avril, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés animé par Styves
- ◆ **Vendredi 15 avril, à 20 h**
Match aux cartes du Jass-Club d'Epalinges
- ◆ **Samedi 28 mai, dès 10 h**
Journée mondiale du jeu, par l'Association suisse des ludothèques
- ◆ **Mardi 14 juin, de 14 h à 17 h**
Après-midi musical et dansant à l'intention des Aînés animé par Jojo Music

MAISON DE COMMUNE

- ◆ **Mardi 22 mars, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal (séance spéciale Règlement du Conseil communal)
- ◆ **Mardi 12 avril, à 20 h 15**
Séance du Conseil communal

PLACE DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Tous les mardis, dès 9 h**
Marché avec divers stands à disposition

LOCAL DE VOTE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Dimanche 13 mars**
Elections communales (Conseil communal et Municipalité, 1^{er} tour)
- ◆ **Dimanche 3 avril**
Elections communales (Municipalité, 2^e tour)
- ◆ **Dimanche 15 mai**
Elections communales (Syndic, 1^{er} tour)
- ◆ **Dimanche 5 juin**
Elections communales (Syndic, 2^e tour)

RÉFECTOIRE DE BOIS-MURAT

- ◆ **Samedi 19 mars, dès 12 h**
- ◆ **Samedi 16 avril, dès 12 h**
- ◆ **Samedi 14 mai, dès 12 h**
Moment de rencontre /amitié et repas offerts par le groupe Symphonie

SALLE DE SPORTS DE LA CROIX-BLANCHE

- ◆ **Dimanche 13 mars**
Championnat Unihockey-Club
- ◆ **Dimanche 27 mars**
Tournoi FC Epalinges, section juniors

REFUGE DU CHAUGAND

- ◆ **Jeudi 14 avril, à 20 h**
Mise de bois

TEMPLE DES CROISETTES

- ◆ **Dimanche 3 avril, à 10 h 30**
Culte, journée de l'Offrande
- ◆ **Samedi 9 avril, à 17 h 30**
Eveil à la foi
- ◆ **Du lundi 18 au jeudi 21 avril, à 19 h**
Recueils musicaux Semaine-Sainte
- ◆ **Vendredi 22 avril, à 10 h 30**
Culte de Vendredi-Saint
- ◆ **Dimanche 24 avril, à 10 h 30**
Culte de Pâques
- ◆ **Dimanche 15 mai, à 10 h 30**
Culte des familles + Eglis'thon
- ◆ **Jeudi 2 juin, à 10 h 30**
Culte de l'Ascension
- ◆ **Dimanche 12 juin, à 10 h 30**
Culte de Pentecôte et Alliance

DÉCOUVREZ VOTRE COMMUNE



SOLUTION DU N° 167 DÉCEMBRE 2010

Vingt et une personnes ont reconnu la photographie enneigée donnant un aperçu de la rampe d'accès située devant le collège d'Ofréquaz.

Les réponses exactes nous ont été données par: Michel Delessert, Stéphane Mury, Kamil Wodzislowski, Marianne Beutler, Pierre Borel, Mireille Bravard, André Brülhart, Isabelle Carrard, Rachel Christinet, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Philippe Koch, Marinette Küffer, Michel Küffer, Valentin Longchamp, Patrick Marguerat, Corinne Morel, Marc Pernet, Gottlieb Schenk, Nicole Syrvet.

Nous les félicitons très sincèrement de leur perspicacité et nous invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nouvelle énigme

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M^{me} Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale **avant le 20 avril 2011**.



© Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges